

## Soutien à la mobilité internationale 2021

Dans le cadre du soutien à la mobilité internationale, l'InSHS propose aux chercheur(e)s, enseignant(e)s-chercheur(e)s et ingénieur(e)s de recherche des unités de recherche dont le CNRS est tutelle ou cotutelle, une aide pour la réalisation d'actions de recherche à l'étranger en 2021.

Cette aide concerne toutes les disciplines et tous les types de missions de recherche (collaboration internationale, travail de terrain, consultation de sources, montage de projet, rédaction d'ouvrage ou d'article en collaboration...). Elle s'applique à toutes les destinations (dans le respect des règles de séjour en vigueur dans les pays choisis) et à tout type d'institutions d'accueil.

Ces missions de recherche à l'étranger seront obligatoirement réalisées en 2021. Leur durée doit être supérieure à trois mois et ne peut excéder neuf mois. L'aide accordée se présente sous la forme d'un forfait mensuel de 2000 euros notifié à l'UMR et destiné à couvrir les frais de mission.

Les candidatures seront expertisées sur la base de leur qualité et de leur intérêt scientifique. Les chercheur(e)s, enseignant(e)s-chercheur(e)s et ingénieur(e)s de recherche doivent faire parvenir leur **candidature au plus tard le 3 novembre 2020**, par e-mail à : [inshs.smi@cnr.fr](mailto:inshs.smi@cnr.fr).

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une justification scientifique du projet (deux pages maximum)
- un descriptif des actions prévues lors de la mission (une demi-page maximum)
- l'utilisation prévue du budget demandé (une demi-page maximum)
- un *curriculum vitae*
- le formulaire ci-joint complété avec l'accord du directeur d'unité.

**Éligibilité** : seules les candidatures émanant de personnels statutaires (chercheur(e)s, enseignant(e)s-chercheur(e)s et ingénieur(e)s de recherche) des unités de recherche relevant d'une section de l'InSHS et dont le CNRS est tutelle ou cotutelle, sont éligibles à cet appel.

### Covid 19 :

Compte tenu du fait que plusieurs régions du monde sont encore fortement affectées par la pandémie et en raison des mesures de restriction (suspension des liaisons aériennes, interdiction d'entrée sur le territoire, isolement obligatoire, etc.) encore en vigueur dans de nombreux pays, nous vous recommandons de vous renseigner au préalable sur la situation sanitaire du pays dans lequel vous souhaitez partir.

La réalisation des actions de recherche à l'étranger en 2021 restera soumise aux contraintes sanitaires et aux restrictions imposées par chaque pays.

Il est important de noter que les crédits octroyés dans le cadre du SMI sont des crédits de subvention d'Etat qui doivent par conséquent être impérativement dépensés pendant l'année civile d'obtention de ces crédits.



Aucun report sur l'année suivante (2022) ne pourra être accordé. Nous vous remercions de tenir compte de ces éléments dans le dépôt de votre candidature

Nous vous prions de nous faire parvenir votre candidature en complétant le formulaire joint sans le modifier.

Pour toute demande de renseignement, merci d'envoyer un message à : [inshs.smi@cnrs.fr](mailto:inshs.smi@cnrs.fr).



## Déclaration de candidature

### Comment déposer votre dossier ?

- compléter ce formulaire
- l'enregistrer au format **pdf**
- le renommer sous l'intitulé suivant : SMI\_nom du porteur\_N° de section CNRS.pdf
- l'envoyer à l'adresse suivante : [inshs.smi@cnrs.fr](mailto:inshs.smi@cnrs.fr)

**A déposer au plus tard le 3 novembre 2020**

\*\*\*\*\*

### Titre du projet ▶

### Porteur du projet

M.  Mme    Prénom ▶                                  Nom ▶

Nombre de mois demandés ▶

Pays de destination ▶

Mois de départ envisagé ▶

Section du comité national du CNRS ▶

Laboratoire de rattachement (nom complet et sigle, le cas échéant) :

▶

Code unité (UMR, USR) ▶

Courriel du porteur du projet ▶

Tél ▶

### Avis du directeur/trice d'unité

M.  Mme    Prénom ▶                                  Nom ▶

Courriel du directeur/trice d'unité ▶

Avis favorable                       Avis défavorable

Signature :

--



**Justification scientifique du projet** (deux pages maximum)



**Descriptif des actions prévues lors de la mission** (une demi-page maximum)



**Utilisation prévue du budget demandé** (une demi-page maximum)

*Seuls les frais de mission peuvent être couverts par l'aide.*



**Curriculum vitae** (3 pages maximum)

